

QUESTION ECRITE

No : 2205

Aller plus loin dans de véritables synergies.

Récemment le Gouvernement jurassien a présenté 51 mesures visant à résorber le déficit structurel de l'Etat.

L'une d'elle vise à la simplification de l'organisation du Service des contributions et à la centralisation de sa localisation à Delémont. Le transfert du bureau des personnes morales des Breuleux à Delémont, à proximité du service des personnes physiques, s'il permettra de dégager des synergies, nécessitera, certainement, le déplacement du service de l'informatique.

Plus récemment, le Gouvernement a adopté le nouveau Schéma directeur des systèmes d'information qui prévoit notamment la création d'un centre de compétences en "cyberadministration" dans le Jura avec à la clé, semble-t-il, la création d'emplois qualifiés en partenariat avec une entreprise privée.

Dans son souci "d'examiner sans tabou" les diverses propositions d'économies, le Gouvernement envisage-t-il la création de ce centre de compétence à proximité de Globaz, par exemple dans la pépinière d'entreprises orientées dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) ?

Le cas échéant, ce centre de compétences pourrait-il fonder l'installation de tout ou partie du Service informatique cantonal sur ce site ?

Dans cette hypothèse, le Gouvernement en a-t-il chiffré les incidences, examiné les potentialités de gain en productivité et évalué les économies possibles ?

Bassecourt, le 26 juin 2008

Groupe PDC-JDC
Eric Dobler

